

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pour diffusion immédiate**

**Les usagers du transport adapté n'ont d'autre choix que de se rendre eux-mêmes jusqu’au premier ministre pour se faire entendre**

**Lanaudière, le 21 mai 2025 –** Assez d’attendre ! **Défiant les obstacles de mobilité et venant de partout de la région de Lanaudière, près de 200 usagers du transport adapté, proches et intervenants du milieu des personnes handicapées sont rassemblés pour la toute première fois devant les bureaux du premier ministre**, M. François Legault, à L’Assomption, marquant un moment historique.

**Ils dénoncent des années d’inaction du gouvernement** face à la dégradation des services de transport adapté dans la région. Des mesures concrètes permettant l’amélioration des services ont pourtant été adressées au premier ministre le 3 décembre dernier, mais rien n’a été fait.

Une vidéo projetée en boucle sur **un écran géant diffuse des témoignages bouleversants de citoyennes et citoyens handicapés s’adressant directement à M. Legault**, exposant l’ampleur des problèmes : coupures de service, non-accès aux services offerts à la population, trajets interminables, jumelage de différentes clientèles à même le transport adapté, retards et changements d’horaire fréquents, formation inadéquate des chauffeurs, perte d’autonomie, stress et isolement. Le constat est clair, la situation n’est plus soutenable.

« On vous a écrit, on vous a alerté. Maintenant, on est dans la rue. Quand allez-vous enfin agir, M. Legault ? » lance Danye Chartrand, présidente du RUTAL et utilisatrice du transport adapté.

**Un service déshumanisé**

Dans la région de Lanaudière, cinq services de transport adapté desservent plus de 8 500 usagers. Bien que la refonte du *Programme de soutien au transport adapté* (PSTA) comporte certaines bonifications, il ne crée pas les conditions nécessaires pour rétablir les services ni pour garantir une offre de qualité et durable répondant aux besoins des usagers du transport adapté. La pénurie de chauffeurs et de véhicules adaptés, aggravée par la Loi 17, fragilise les services en place, entraînant des coupures et des réductions. Combinée aux exigences d’optimisation, qui servent souvent de prétexte pour sabrer dans les services aux usagers, **cette situation contribue à une déshumanisation croissante de l’offre**.

**Les personnes handicapées refusent d’être invisibles et continuent le combat pour un transport réellement adapté, accessible et humain**.

**Un appel à l’action clair et ferme**

Au nom des 8 500 usagers, le Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL) et la Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL) **rappellent et exigent du gouvernement des engagements concrets et immédiats** :

1. **Mettre en place une formation obligatoire pour tous les chauffeurs de transport adapté**, incluant une formation spécifique sur la connaissance de la clientèle et l’approche humaine requise ;
2. **Adapter le financement du PSTA** pour refléter les réalités régionales et assurer une offre de services stable, adéquate et durable ;
3. **Instaurer un Ombudsman provincial pour le transport adapté**, permettant d’assurer le respect des droits des personnes handicapées et le traitement des plaintes de façon impartiale ;
4. **Créer un programme gouvernemental de recrutement de chauffeurs**, couvrant l’ensemble du Québec ;
5. **Mettre en place un programme d’aide financière** dédié au transport adapté, visant à répondre aux besoins croissants de véhicules adaptés ;
6. **Assurer une interrégionalité lanaudoise en transport adapté** de manière permanente.

**M. Legault, les usagers sont à bout de patience. Vous ne pouvez plus détourner le regard !**

* + - 30 -

**Contact : Natalie Savard** – Directrice du RUTAL

direction@rutalanaudiere.com

450 755-2221

**À propos du RUTAL**

Le RUTAL a pour mission de promouvoir et défendre les droits individuels et collectifs des utilisateurs et utilisatrices du transport adapté de la région de Lanaudière. Le RUTAL collabore avec ses partenaires à l’amélioration et au développement des cinq services de transport adapté, afin d’assurer aux personnes handicapées un accès à des transports sécuritaires, fiables et de qualité, répondant à leurs besoins. ([www.rutalanaudiere.com](http://www.rutalanaudiere.com))

**À propos de la TCRAPHL**

La TCRAPHL est un regroupement dont le mandat principal est la défense collective des droits et la promotion des intérêts des personnes handicapées, des familles et des proches. Trente-six (36) organismes de personnes handicapées de la région de Lanaudière y sont regroupés. Elle participe également à l’accroissement de la qualité de vie et de la participation sociale des personnes handicapées via de la concertation régionale et provinciale. ([www.tcraphl.org](http://www.tcraphl.org))